

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUE

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 09/02/2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf du mois de février à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

13 présents : Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Nadine VIVIER.

2 pouvoir :

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Daniel ROBERT a donné pouvoir à Gérard CHABAUTY

Excusés : Lucienne AUBRY, Maryse BARIGAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Anné-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD.

Secrétaire de séance : Anne Allier

SUBVENTION CCAVT

Délibération n° D 2023-004

- Vu la délibération n° D2023-001 du 07/02/2023 de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration décide :

- D'accepter la subvention d'un montant de 38 365€ versée par la CCAVT
- Autorise Mme la Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Airvault le 10 février 2023

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20230210-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023

